

## COMMUNIQUE

### **AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETE DE GESTION**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 mars 2015, d'agréer les sociétés de gestion suivantes :

#### **UNITED GENERAL PARTNERS**

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers  
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96  
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

**Siège Social** : Immeuble Cercle des Bureaux, bureau B4.2.3.4, lot BC2, Centre Urbain  
Nord, Cité Mahrajène, 1082 - Tunis.

**Capital Social** : 400 000 dinars divisé en 400 000 actions de 1 dinar chacune.